Le Moulinet

Septembre 2022

Rentrée scolaire 2022-2023

Bonjour à toutes et à tous,

C'est sous le thème inspirant « Allumer des étoiles ! » que le personnel et les élèves de notre établissement amorceront la rentrée scolaire 2022-2023 sous le signe de l'enthousiasme, du plaisir et de la joie inspirée par la portée de notre thématique. Seront également mis de l'avant, tout au long de l'année, nos valeurs de respect, de bienveillance, de collaboration et d'ouverture! Ainsi, nous souhaitons que cette nouvelle année scolaire crée chez tous nos élèves un fort sentiment d'appartenance nécessaire à leur réussite éducative et scolaire.

Nous sommes fiers de vous faire parvenir notre premier Moulinet qui se veut un bulletin d'informations mensuel destiné aux familles. Vous pourrez le lire la dernière semaine de chaque mois par courriel ou en visitant le site de l'école à l'adresse https://dumoulin.csp.qc.ca/. Vous trouverez dans Le Moulinet, des dates importantes, les activités prévues dans le mois et des informations sur ce qui se vit à l'école.

Notre équipe dynamique est engagée et prête à offrir à vos enfants une belle année scolaire remplie de stimulants projets et d'activités d'apprentissage signifiantes et motivantes. Elle les encouragera à devenir les artisans de leur réussite tout en les soutenant dans leur cheminement scolaire.

Nous tenons également à souligner votre apport important dans la réussite de nos élèves, vos enfants, et apprécions votre soutien, votre collaboration et votre implication. Pour élever un enfant, ça prend un village et tous ensemble nous serons plus efficaces pour accompagner nos jeunes dans la vie scolaire.

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons une merveilleuse année scolaire 2022-2023.

Bonne lecture!

N.B : Cette année, seuls les élèves du préscolaire et de première année du primaire recevront une carte postale personnalisée de la part de leur futur titulaire durant les vacances. Les élèves des autres niveaux n'en recevront pas. Ils feront connaissance avec leur nouveau titulaire le matin de la rentrée du 31 août prochain. Tous les élèves sont donc attendus sur la cour de l'école à 8h05. **Les élèves du préscolaire sont attendus avec leur(s) parent(s) sur la cour de l'école à la porte #7 à 9h30 pour le groupe A et à 10h45 pour le groupe B.**

HORAIRE DE L'ÉCOLE

Préscolaire 4 et 5 ans:	8 h 15 à 11 h 40	et	13 h 05 à 14 h 32
Primaire :	8 h 15 à 11 h 40	et	13 h 05 à 15 h 30
Service de garde :	6 h 45 à 18 h		

POUR NOUS JOINDRE

Notez que vous devez ne retenir qu'un seul numéro de téléphone : **(450)645-2352**

Administration de l'école et absence	**poste 0**
Service de garde	**poste 6**

Le Moulinet

Septembre 2022

QUELQUES DATES IMPORTANTES

Aux parents des élèves de première année (Nouveauté)

Nous vous attendons en classe avec votre enfant le **mardi 30 août, en avant-midi, à partir de 8h30 et au plus tard à 11h,** afin de visiter la classe, organiser le pupitre et ranger tout le matériel scolaire.
Merci d'apporter tous les effets demandés déjà **préidentifiés** au nom de votre enfant.

Première rencontre parents-enseignants

Veuillez noter les dates des rencontres avec les enseignants :

* LE PRÉSCOLAIRE 4 et 5 ans (régulier et EHDAA) : **le mardi 30 août**, de 18 h30 à 19h30, dans la classe de votre enfant.
* LES CLASSES D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL (DG) : **le jeudi 1er septembre**, à 18h30, dans la classe de votre enfant.
* LE 1er CYCLE (1RE et 2e années) : **le mercredi 7 septembre,** de 18h15 à 19h15, dans la classe de votre enfant.
* LE 2E CYCLE (3e et 4e années) : **le mardi 13 septembre – portes ouvertes en classe de 16h à 18h30.** Un horaire vous sera acheminé par l'enseignante de votre enfant.
* LE 3E CYCLE (5e et 6e années) : **le lundi 12 septembre,** de 18 h30 à 19h30, dans la classe de votre enfant.

Le mercredi 7 septembre, à 19h30 en présentiel, à la salle polyvalente de l'école
« ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS »

Le mercredi 7 septembre est une date importante à retenir puisque nous tiendrons l'assemblée générale des parents à 19h30, à la salle polyvalente de l'école. À cette occasion, madame Josée Marc-Aurèle, présidente du conseil d'établissement, présentera le bilan des activités de l'année 2021-2022. Nous procéderons ensuite à l'élection des membres du CÉ pour l'année 2022-20203. Nous vous rappelons que dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement exerce des fonctions et des pouvoirs importants pour l'école. La participation de parents de nos élèves à la prise de certaines décisions est pour nous la preuve d'une étroite collaboration de l'école et de son milieu.

Nous profiterons de l'occasion pour répondre à toutes vos questions.

Merci de nous aviser de votre présence par un courriel à l'adresse suivante : dumoulin@csp.qc.ca afin de bien préparer la rencontre et de prévoir la bonne salle.

Journée pédagogique

Le **mercredi 21 septembre** est une journée pédagogique inscrite au calendrier scolaire. Seuls les élèves inscrits au service de garde lors de cette journée pourront se prévaloir de ce service.

Photo scolaire

Veuillez noter les dates des photos scolaires : **LES 22 ET 23 SEPTEMBRE POUR TOUS LES ÉLÈVES**
L'horaire exact suivra par courriel sous peu. Comme l'an passé, monsieur Yan Lasalle est le photographe retenu par les membres du conseil d'établissement. **Les photos étant prises à l'extérieur, merci de prévoir une tenue vestimentaire adéquate selon la température.**

Le Moulinet

Septembre 2022

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Service de santé

Les poux font malheureusement la rentrée scolaire en même temps que vos enfants. La collaboration de tous les parents est nécessaire pour contrôler les poux de tête. Il faut examiner régulièrement la tête de votre enfant, c'est indispensable. Veuillez traiter votre enfant s'il a des poux et aviser immédiatement le secrétariat de l'école.

Pour les enfants qui sont allergiques, veuillez fournir un Epipen qui expirera de préférence à la fin de l'année scolaire. Ceci évitera de le renouveler en cours d'année. **Lors des sorties éducatives, un deuxième Epipen devra être remis à l'enseignant(e) de votre enfant.**

Pour les enfants qui présentent de l'asthme à l'effort, à l'apparition des saisons froides ou lors de grippe ou rhume, veuillez fournir les pompes dans le sac d'école et aviser l'enseignant(e) via l'agenda que votre enfant sera susceptible de les utiliser.

Pour tous **les enfants qui auront besoin de prendre des médicaments : vous devez fournir la prescription, remplir le formulaire d'autorisation d'administration de médicaments** et fournir l'étiquette de la pharmacie où l'on retrouve le nom de l'enfant, la posologie et la fréquence d'administration. La gestion des médicaments peut sembler un peu complexe, stricte et superflue, mais le but est de s'assurer de la sécurité de vos enfants.

Sachez qu'en tout temps, si votre enfant présente un changement dans son état de santé, vous pouvez nous le communiquer en laissant un message au secrétariat de l'école.

Assurance accident-écolier (assurance scolaire)

Nous vous suggérons de souscrire à une assurance accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé. La commission scolaire détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance accident pour ses élèves.

Traiteur scolaire

Pour votre enfant, lors des dîners, si vous souhaitez utiliser les services de notre traiteur, nous vous demandons de réaliser vos commandes par Internet à l'adresse suivante www.lelunch.ca Ce service sera en fonction à partir du 12 septembre si les commandes ont été effectuées par internet.

Facebook et la prise de photos par les élèves et leurs parents à l'école

Au cours de l'année, des activités sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre eux possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la *Charte des droits et libertés* garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités scolaires. Il est demandé aux élèves ainsi qu'aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo.

Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Septembre 2022

Impliquez-vous au CÉ !

Le conseil d'établissement (CÉ) c'est...

* une équipe constituée de parents, d'enseignants, de la direction, d'un membre de la communauté et de la technicienne du service de garde ;
* six (6) rencontres par an d'une durée d'environ deux heures (2h) ;
* une offre de payer vos frais de gardiennage pour assister aux rencontres ;
* une implication concrète de votre part dans les décisions de l'école ;
* être pleinement informé de la vie quotidienne de votre enfant ;
* beaucoup de plaisir avec une belle équipe dynamique.

Pouvoirs du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est un organisme décisionnel indispensable à chaque école. Ses pouvoirs sont les suivants :

* il peut solliciter des dons, des subventions ou des contributions ;
* il établit ses règles de fonctionnement.

Le CÉ adopte :

* le budget de fonctionnement de l'école et du service de garde ;
* le projet éducatif ;
* le rapport annuel ;
* le plan de lutte pour contrer l'intimidation et à la violence et son actualisation proposée par la direction ;
* les règles de fonctionnement du service de garde, sur la base de la proposition de la direction, en conformité avec les modalités d'organisation.

Le CÉ approuve :

* les règles de conduite et de sécurité (mode de vie) ;
* les modalités d'application du régime pédagogique ;
* le temps alloué à chaque matière ;
* la programmation des activités éducatives.

Le CÉ donne un avis sur :

* toute question que la commission scolaire est tenue de lui soumettre ;
* toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école ;
* tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par le Centre de services scolaire.

Le CÉ est consulté sur :

* les critères de sélection de la direction d'école ;
* les choix des manuels scolaires et sur le matériel didactique ;
* les besoins de l'école en bien et services ainsi que les locaux et d'amélioration, d'aménagement, etc.

Si vous êtes intéressés à vous impliquer au sein du conseil d'établissement, je vous invite à l'assemblée générale qui se tiendra **le mercredi 7 septembre prochain, dès 19h30, à la salle polyvalente de l'école. Plusieurs postes de parents sont en élection !**

Au plaisir de vous y rencontrer,
Josée Marc-Aurèle, présidente du CÉ

Le Moulinet

Septembre 2022

SERVICE DE GARDE

C'est avec plaisir que nous accueillerons les élèves inscrits au service de garde lors de leur retour des grandes vacances d'été.

Organisation du service

Pour l'année scolaire 2022-2023, fort de notre expérience des années précédentes nous avons choisi de mettre en place une organisation qui nous semble efficace, intéressante et sécuritaire pour nos élèves. Nous croyons que l'équilibre dans nos pratiques sera à son meilleur en 2022-2023. Voici quelques grandes lignes de notre fonctionnement:

- Nous accueillerons à nouveau les parents à l'intérieur lorsque ceux-ci viendront chercher leurs enfants. Nous maintiendrons le service de départ avec l'application « HOP HOP » tout en invitant les parents à se présenter à l'intérieur dès leur arrivée.
- Les repas chauffés au micro-ondes seront permis selon un horaire afin d'éviter les longues files d'attente. Les jours de repas à chauffer seront ciblés selon la première lettre du nom de famille de l'enfant et non pas par degré scolaire. Voici l'horaire établi :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Noms de famille débutant par A jusqu'à M	Noms de famille débutant par A jusqu'à I	Noms de famille débutant par J jusqu'à Q	Noms de famille débutant par R jusqu'à Z	Noms de famille débutant par N jusqu'à Z

- Nous utilisons les vestiaires des classes pour y déposer les boîtes à lunch des élèves. **L'ajout d'un bloc réfrigérant dans la boîte à lunch est fortement recommandé**.
- Les activités seront offertes par degré scolaire afin de permettre le décloisonnement entre les groupes.
- Nous reprendrons le service d'accompagnement aux devoirs et leçons à raison d'une période par semaine, par degré scolaire. Les parents devront inscrire leur enfant via un formulaire qui sera envoyé à tous en septembre.
- Les sorties à la Maison des Jeunes de Sainte-Julie reprendront, un jeudi pm par mois, pour les élèves du 3e cycle.
- Au programme, certaines sorties sont prévues lors des journées pédagogiques. Les parents recevront un formulaire d'inscription quelques semaines avant chaque journée pédagogique.
- La facturation continuera d'être émise à la fin de chaque mois.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire!

Le Moulinet

Septembre 2022

RAPPELS IMPORTANTS

Tenue vestimentaire

Lorsque l'élève vient à l'école, il doit porter des vêtements propres, décents, confortables et appropriés en toutes saisons et occasions, sans message de violence (se référer à l'agenda scolaire).

De plus, le chandail doit couvrir l'épaule et l'abdomen. La longueur minimale permise du bermuda ou de la jupe est à mi-cuisse.

Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif

Le milieu scolaire se doit d'être un modèle pour les élèves. À cet effet, les écoles doivent se conformer aux trois orientations proposées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur en matière de saine alimentation (MEES).

Orientation 1 Offrir une alimentation variée et privilégier les aliments de bonne valeur nutritive
Orientation 2 Éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire
Orientation 3 Offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas

Nous vous rappelons qu'à l'école, seules les collations santé suivantes sont permises : **fruits, légumes, humus et produits laitiers**. Comme nous pensons aux enfants sévèrement allergiques à l'école, **les arachides et toutes collations pouvant en contenir sont interdites (se référer à l'agenda scolaire).**

Objets perdus

Nous regroupons les objets et vêtements perdus à l'accueil du service de garde et dans le hall d'entrée. Les élèves sont informés régulièrement de l'importance d'aller vérifier si leur objet perdu s'y trouve. Malgré cela, plusieurs vêtements et objets s'accumulent. Afin de faciliter leur récupération, nous vous demandons **d'identifier les effets personnels de vos enfants**. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Sortie des élèves le midi

Si votre enfant dîne chaque jour à la maison, par mesure de sécurité, nous vous remercions de lui donner toujours le même point de rencontre à l'extérieur de l'école.

Stationnement interdit

Nous vous informons qu'il est **interdit** de stationner dans l'espace réservé aux autobus et aux berlines dans le débarcadère **entre le 31 août 2022 et le 22 juin 2023, de 8h à 16h**. Il en va de même pour le stationnement du personnel, lequel est réservé aux employés seulement. Nous vous remercions de respecter la signalisation et la vitesse permise aux abords de l'école. Il en va de la sécurité de tous nos élèves.

Sécurité à bord des autobus

La sécurité et le bien-être des passagers étant l'objectif premier du transport scolaire, il est essentiel d'exercer une discipline adéquate au bénéfice de tous. Sur la base de cet énoncé, il est important de se rappeler que tout manquement aux règles de conduite ou aux mesures de sécurité est passible d'une suspension temporaire ou permanente du privilège au transport scolaire. Veuillez prendre connaissance des documents se trouvant dans la section « Transport scolaire » sur le site du CSSP au : https://cssp.gouv.qc.ca.

Absence et retard

Comme les années précédentes, nous vous demandons d'aviser le secrétariat de l'école **EN TOUT TEMPS,** de toute absence ou tout retard de votre enfant, et ce, **avant 8 h 10 le matin**. Il est important, si vous laissez le message sur la boîte vocale (450-645-2352 poste 0), de préciser le nom de l'enfant, son groupe ainsi que le motif de l'absence. **Si votre enfant fréquente le service de garde, il est aussi important d'aviser le service de garde au poste 6.**

Le Moulinet

Septembre 2022

Cour d'école

La surveillance dans la cour est une grande responsabilité. La sécurité de nos élèves nous tient à cœur. Pour continuer de mener à bien cette tâche, nous avons besoin de votre collaboration. D'abord, nous vous demandons **de ne pas rester dans la cour le matin lorsque vous venez conduire vos enfants. Les intervenants ne peuvent connaître tous les parents et cela crée un inconfort et un risque qu'un inconnu se glisse parmi les adultes présents dans la cour. Nous vous demandons également de ne pas venir dans la cour avec vos animaux de compagnie.** Cette demande n'a rien à voir avec notre amour ou non des animaux, mais est plutôt reliée à des questions de santé et de sécurité et de propreté de notre cour d'école. Il peut aussi y avoir des problèmes liés aux allergies et aux blessures potentielles.

Surveillance dans la cour d'école

Un petit rappel aux élèves qui ne fréquentent pas le service de garde : le matin, les élèves doivent arriver dans la cour **entre 8 h 05 et 8 h 15** et le midi **entre 12 h 55 et 13 h 05,** car avant ces heures, il n'y a pas de surveillance. Nous vous remercions de respecter cet horaire. De plus, le matin et le midi, il n'y a pas de surveillance au parc. Durant ces deux périodes, les élèves doivent demeurer dans la cour d'école selon les aires de jeux attitrées à chaque groupe d'âge.

Déclaration au 30 septembre

Nous comptons sur votre collaboration afin que votre enfant soit ***présent à l'école le vendredi 30 septembre 2022*** afin de faciliter l'opération de déclaration de la clientèle au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Rendez-vous sur le site Web pour les informations de la rentrée

Pour en savoir plus sur les services de l'organisation qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école à l'adresse https://dumoulin.csp.qc.ca/ ou celui du Centre de services scolaire des Patriotes en cliquant sur https://cssp.gouv.qc.ca/. Vous y trouverez l'Info-rentrée 2022-2023, soit des **renseignements utiles sur le transport scolaire (section « Transport scolaire »), les fermetures d'écoles lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus!**

Communication avec l'école

Lorsque vous recevez un courriel avec l'adresse info.moulin@csp.qc.ca, il est impossible de nous répondre avec cette adresse. Vous devez absolument utiliser l'adresse suivante pour communiquer avec nous : dumoulin@csp.qc.ca

Collecte de fonds – étiquettes « Colle à moi »

Voir le document en annexe.

Toute l'équipe de l'école Du Moulin vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2022-2023 et un bon mois de septembre à tous!

La direction

Le Moulinet

Septembre 2022

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	30 août	31 août	1er sept	2	3	4
	Préscolaire 4 et 5 ans : Rencontre parents-enseignants 18h30 à 19h30 et organisation du matériel dans la classe (horaire à venir) 	Pour les élèves qui sont allergiques : veuillez nous fournir un Epipen	Rencontre parents-enseignants : Classes d'enseignement spécialisé (DG) à 18h30	Service de garde : début des repas chauffés au micro-ondes selon l'horaire		
5	6	7	8	9	10	11
Congé pour tous 		Rencontre parents-enseignants : 1re et 2e années de 18h15 à 19h15 Assemblée générale de parents, à 19h30, à la salle polyvalente				
12	13	14	15	16	17	18
Rencontre parents-enseignants : 5e et 6e années, de 18h30 à 19h30	Rencontre parents-enseignants : Portes ouvertes pour les classes de 3e et 4e années, de 16h à 18h30, un horaire vous sera acheminé					
19	20	21	22	23	24	25
		Journée pédagogique **Service de garde ouvert**	Photos scolaires les 22 et 23 sept., horaire à venir	Photos scolaires les 22 et 23 sept., horaire à venir		
26	27	28	29	30		
				Déclaration officielle de la clientèle au MEES		

École Du Moulin